

Décryptage d'un discours anti-sioniste. (2/3)

Par Jean-Daniel Chevalier et Liliane Messika © Primo-Europe

Pierre Stambul, Président de l'UJFP (Union des Juifs français pour la paix) a écrit un texte intitulé « Sionisme et antisémitisme » qui figure sur le site de son association, dans lequel il développe un grand nombre de poncifs anti-sionistes fondés sur un mépris absolu de l'histoire en général et des faits et chiffres en particulier.

Exemples, suite:

« Mais surtout la peur panique, la névrose entretenue qui fait croire aux Juifs que personne ne les aime, que tout le monde veut les détruire, que leur seule protection, c'est la puissance militaire et l'usage de la violence, que le génocide peut survenir à nouveau. »

M. Stambul vit sur la planète Mars : la Shoah n'y a pas été médiatisée, les persécutions contemporaines des Juifs dans les pays musulmans où il en reste quelques-uns (en Iran, en 2000, 13 juifs dont un mineur et un octogénaire ont été condamnés à mort pour « espionnage au profit du petit Satan » avant de voir leur peine commuée), le fait que 70% des actes de racisme commis en France depuis 2001 soient commis contre des Juifs (qui représentent 1% de la population, chiffres de la CNDH à l'appui), les menaces du Président iranien d'éradiquer atomiquement Israël de la surface de la terre, tout ceci relève de la névrose pure et simple.

Et une bombe nucléaire sur Israël tuerait instantanément 5 millions de Juifs, soit un million de moins qu'Hitler en six ans, aussi croire « que le génocide peut survenir à nouveau » est une « peur panique » absolument injustifiée. Névrose, peur panique, un psychiatre terrien qui examinerait ces déclarations de M. Stambul serait probablement plus sévère à son égard...

« Il pourrait y avoir un débat intéressant sur ce qui est légitime et sur ce qui ne l'est pas. La Naqba, c'est-à-dire l'expulsion des Palestiniens de leur propre pays est illégitime. La création d'un Etat Juif prétendant parler au nom de tous les Juifs et les faire tous émigrer est illégitime. L'existence d'un peuple israélien est devenue « légitime » avec le temps. »

M. Stambul prend aveuglément le parti des Palestiniens contre Israël, c'est sa névrose à lui et lui seul peut la soigner, mais même son parti pris est teinté de fausseté : « Naqba », encore une fois, signifie « catastrophe » et cette catastrophe du 14 mai 1948 n'est pas l'expulsion de quelque Palestinien que ce soit mais la déclaration de l'Indépendance d'Israël.

Le fait de considérer comme une catastrophe la mise en œuvre d'une décision de l'ONU peut sembler illégitime à M. Stambul dans le cadre du délire qu'il entretient vis-à-vis de ses origines, mais cela représente vis-à-vis du droit international un acte rigoureusement légal et justifié. Ce qui l'est moins est le refus des pays arabes entourant Israël d'accepter le partage de la Palestine et donc l'Etat arabe palestinien qui aurait dû y voir le jour il y aura bientôt 60 ans.

« L'Occident continue de faire payer aux Palestiniens pour un crime européen : l'antisémitisme et le génocide. »

Montrer l'Etat d'Israël comme étant un sacrifice imposé aux Arabes palestiniens pour compenser la Shoah est une vision idéologique, pas historique. D'une part, l'autorité suprême de Jérusalem pendant la Deuxième guerre mondiale, le mufti Husseini, cherchait activement le soutien d'Hitler pour étendre le génocide au Moyen-Orient (leur correspondance a été publiée en différentes langues, jamais en français, on peut se demander pourquoi). D'autre part, la constitution de l'Etat d'Israël était déjà très avancée dans les années 1920 (Haganna : armée de défense, Histadrout : syndicat des travailleurs, institutions diverses). Des plans de partage ont été proposés bien avant la Shoah (1917 : Déclaration Balfour).

En revanche, les Arabes de Palestine étaient très en retard dans le processus de constitution d'un Etat. Ils en étaient encore très loin en 1948 : divisions, identité arabe palestinienne déniée par les intéressés, sous-estimation de la capacité des Juifs à constituer leur Etat (*ils n'y arriveront pas, pourquoi se précipiter à créer le nôtre*), et surtout refus du Plan de partage...

« Retour sur l'histoire juive La question de l'existence ou non d'un peuple juif est complexe. Je parlerais plutôt de peuples juifs (au pluriel) ayant une histoire commune liée à la religion. Il n'y a évidemment pas de « race juive ». Il y a eu des conversions dans les deux sens au cours de l'histoire. Les Juifs d'aujourd'hui sont partiellement les descendants d'autres peuples et les Palestiniens, peuple autochtone, sont partiellement les descendants de Juifs romanisés qui sont restés après la destruction du Temple. »

Pour M. Stambul, le peuple juif n'existe pas. C'est plus simple pour lui refuser l'autodétermination qu'il accorde généreusement à tout autre peuple récemment autoproclamé. Dommage qu'il n'ait pas eu l'occasion de collaborer avec Hitler comme il le fait avec les ennemis des Juifs d'aujourd'hui. Car quand Hitler exterminait toute personne ayant au moins un grand-parent juif, y compris un nouveau-né, il n'en avait pas après une religion qui relève du choix personnel.

Les Inquisiteurs épargnaient les juifs qui se convertissaient au catholicisme parce que les rois d'Espagne avaient entrepris une guerre économique habillée aux couleurs d'une guerre de religion. Pour Hitler, il y avait une « race juive » qui correspondait en tout point à la définition d'un peuple ; un groupe ayant, malgré la distance géographique, conservé une langue, une histoire, des traditions et un idéal de retour à sa terre ancestrale.

À la veille de l'indépendance d'Israël, les Juifs venaient principalement d'Europe de l'est et d'après un recensement effectué en 1931 par les Britanniques, les Arabes musulmans vivant en Palestine utilisaient vingt trois langues différentes et les Arabes chrétiens vingt huit autres. Les lieux de naissance des Arabes palestiniens se situaient dans 25 pays autres que la Palestine ou la Syrie et la Transjordanie, parmi lesquels l'Égypte, Chypre, l'Irak, le Yémen, l'Iran, la Turquie, l'Inde, l'Algérie, le Maroc, la Libye, la Tunisie, l'Albanie, la France, la Grèce, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'URSS, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, le Danemark, l'Allemagne, Malte... (2)

« Quelque part, cette opposition entre un judaïsme fermé, replié sur lui-même, prenant au premier degré l'idée de « peuple élu » face à un judaïsme universel, transposant le messianisme dans une ouverture au monde, a toujours existé. Et elle continue. Il n'y a jamais eu dans l'Antiquité la conquête sanglante de Canaan par Josué ou le royaume unifié de David et Salomon. L'archéologie infirme totalement ces épisodes. Ça veut dire qu'aujourd'hui le projet colonial sioniste prétend ressusciter un royaume imaginaire. Qu'il instrumentalise une légende (à laquelle les fondateurs du sionisme ne croyaient pas) pour justifier un mythe « retour » et un projet colonial. L'archéologie, tout comme une lecture critique de la Bible, montrent au contraire que des peuples différents ont toujours cohabité sur la terre palestinienne. »

Encore un malentendu sur le « peuple choisi » mal traduit en « peuple élu ». Le peuple qui a été choisi a des devoirs dont les autres sont dispensés. Que l'on soit ou non croyant, la pensée juive a quand même donné naissance à la morale et à la déclaration des droits de l'homme.

« Aujourd'hui, le projet colonial sioniste », dit M. Stambul, qui en cinq mots, commet quatre erreurs ! Aujourd'hui, le sionisme n'est plus un projet, c'est une réalité : le peuple juif a acquis son indépendance et son Etat. Cela ne plaît pas à M. Stambul mais c'est quand même une réalité. En revanche parler de « projet colonial » témoigne d'une utilisation propagandiste du vocabulaire indépendamment du sens des mots. En effet, en français, depuis la fin de la guerre d'Algérie, « colonial » est un gros mot qui évoque la torture institutionnalisée. De fait, la France avait colonisé un pays étranger dont elle avait organisé l'administration au détriment des natifs et dont elle s'était approprié les richesses.

En dehors des différents royaumes juifs d'Israël (dont l'archéologie, contrairement aux affirmations péremptoires de M. Stambul, a fourni des tombereaux de preuves), il n'y a jamais eu d'Etat à cet endroit. De 1517 à 1917, c'était une province ottomane, puis elle fut confiée à la Grande-Bretagne pour qu'elle l'administre en attendant qu'on y installe le « foyer national juif ».

Lorsque le plan de partage a été mis en œuvre, il s'agissait d'installer deux Etats pour deux peuples, l'un vieux de 5000 ans, l'autre qui ne se reconnaissait pas encore comme tel. À aucun moment, un Etat n'a pris le pas sur un autre pour s'en approprier les richesses. D'autant qu'Israël est pratiquement le seul Etat de la région à ne pas posséder de matières premières !

Une remarque en passant, M. Stambul et son organisation refusent les preuves archéologiques qui font du Mont du Temple le principal lieu saint de l'histoire juive, mais ils n'hésitent pas à insister sur "Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam". Or cette dénomination a été donnée par l'exégèse d'un rêve de Mahomet qui s'était vu s'envoler au ciel sur une créature mythique tenant du cheval, de la femme et de l'aigle, depuis « la lointaine ». C'est cette "lointaine" que les hagiographes ultérieurs situèrent là où se trouvait la mosquée la plus éloignée de La Mecque, à Jérusalem. C'est pourquoi une deuxième mosquée y fut construite, sur l'esplanade qui avait été le Temple de Salomon (détruit par les Romains en 70 après J.-C.) et qui est devenue, en Arabe « Haram el Sharif », et en Stambul dans le texte, l'esplanade des mosquées.

« De façon générale, c'est le Christianisme qui porte la responsabilité essentielle de l'antijudaïsme, des expulsions et des massacres(...). En pays musulman, le statut de dhimmi n'avait certes rien d'enthousiasmant, mais il a protégé les Juifs, peuple du livre. Avant le sionisme, il n'y a quasiment pas d'épisode tragique pour les Juifs du monde arabe. »

Le statut de dhimmi, que l'on traduit volontiers par « protégé » consiste en réalité à vivre en inférieur soumis à des brimades innombrables (ce qu'on appelle des persécutions et que M. Stambul trouverait criminelles si d'autres que les Juifs les subissaient). Selon ce statut, ils conservaient le droit d'exercer leur religion, mais à condition de verser de nombreux impôts spéciaux. Ils devaient en permanence manifester leur infériorité vis-à-vis des musulmans, seuls croyants véritables.

Les mesures de ségrégation étaient nombreuses : turban jaune pour les Juifs, interdiction de monter à cheval, clochette autour du cou à l'entrée dans les salles du Hammam, interdiction de porter des vêtements blancs comme les musulmans pour prier, bâtiments religieux ni imposants ni trop visibles (que ce soit par leur beauté, leur taille ou leur architecture). La dhimmitude était strictement codifiée : « Les Juifs ne doivent pas élever la voix devant un Musulman, construire des maisons plus hautes que celles des Musulmans, frôler un Musulman en passant dans la rue, faire le même commerce que les Musulmans, dire que la loi musulmane peut avoir un défaut, insulter le prophète, discuter de religion avec les Musulmans, monter sur les bêtes, suivant l'usage, à califourchon, cligner des yeux en apercevant la nudité d'un Musulman, s'occuper de la Loi hors de leur Temple, élever la voix pendant les prières, sonner du Schofar avec éclat et donner de l'argent à intérêt. »

En 1554, le gouverneur de Safed se plaignit que les synagogues soient plus nombreuses que les mosquées (32 contre 7). Deux ans plus tard, se produisit le premier pillage à l'encontre des Juifs. Des familles entières s'enfuirent. La même année, la synagogue de Nahamide, à Jérusalem, fut transformée en entrepôt par les

musulmans, malgré les sommes versées par les Juifs pour avoir le droit d'y prier.

À Hébron, en 1660, une invasion de sauterelles dévasta la région. Les Arabes s'en prirent aux Juifs, se livrèrent au pillage et exigèrent des taxes énormes pour leur permettre de rester (3). Seule, la certitude que leur présence hâterait la venue du messie incita les Juifs pieux à rester à Jérusalem, malgré les brutalités qu'ils subissaient quotidiennement.

En 1702, Abraham Yaari écrivait dans ses notes, intitulées « Souvenirs d'Eretz Israël », que « les Arabes sont violemment hostiles aux Juifs et persécutent les enfants d'Israël dans les rues de la ville. Ils les frappent. S'ils récriminent ou rendent les coups, ils sont frappés encore plus, car les Juifs doivent prendre une attitude de suppliants. »

En dehors de ces persécutions de Juifs en Palestine avant la création de leur Etat, il est intéressant de voir ce que dissimule la jolie formule de M. Stambul : « *Avant le sionisme, il n'y a quasiment pas d'épisode tragique pour les Juifs du monde arabe.* » Que dire alors de Babylone, où les Juifs de la florissante communauté sous le règne des Abassides, aux Xe et XIe siècles, furent cependant régulièrement persécutés ? Que dire de ce qui se passa en Algérie, en 1813, quand le nouveau dey voulant apaiser un soulèvement, ne trouva « d'autre solution que d'offrir trois cents Juifs aux janissaires qui les mettront immédiatement à mort, afin de pouvoir se partager en paix leurs dépouilles. » (4)

Le Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle (créée en 1860) fait part dans son numéro 36 de ses graves préoccupations pour les Juifs du Maroc où de violents pogromes viennent d'avoir lieu : « Mellah pillé durant trois jours, ruine complète, irréparable, nombreux morts et blessés » et de Perse où « l'arrivée à Hamadan de l'avant-garde de Salar-ed-Doleh a été marquée par des excès de toutes sortes dont nos coreligionnaires ont été les premières victimes. » (5)

Les émeutes anti-juives de Constantine, du 3 au 6 août 1934, montrent aussi les difficultés de vivre Juif en terre d'islam. Là, des musulmans attaquent les Juifs de la ville, pillent les magasins, incendient les maisons et, sous l'œil passif des forces françaises, font 23 morts et 500 blessés. On décomptera 325 magasins pillés, 30 appartements dévastés et 4 immeubles incendiés.

« Le sionisme repose sur un certain nombre de mensonges fondateurs. Pour les sionistes, l'antisémitisme est inéluctable. La lutte pour l'égalité ou la citoyenneté n'a pas de sens. Il faut partir et avoir son propre pays. Un exemple : l'affaire Dreyfus : Théodor Herzl en tire la conclusion que puisqu'une moitié de la société française est antisémite, il faut partir. On peut en tirer une conclusion diamétralement opposée. Puisque le combat pour Dreyfus a été celui de tous les progressistes français et puisqu'il s'est soldé par une victoire, c'est que la lutte pour la citoyenneté a un sens. »

La lutte pour la citoyenneté avait tellement de sens pour nombre de Juifs sous Vichy, qu'ils sont venus se faire recenser par le ministère des affaires juives avec les décorations qu'ils avaient gagnées en défendant la France en 1914-18. Si l'on suit le raisonnement de M. Stambul, ce n'est pas parce qu'on en a déporté 75.000 qu'il faut parler d'antisémitisme puisqu'un nombre presque égal a réussi à s'enfuir et qu'une petite quantité d'entre eux ont même été cachés sur place.

D'ailleurs, à peine 60 ans après la fin de la Deuxième guerre mondiale, le peuple juif est redevenu presque aussi nombreux qu'avant la Shoah (un peu plus de 13 millions d'âmes dans le monde entier contre 14 millions en 1939). C'est bien la preuve que « après l'antisémitisme vient le beau temps » et tous ceux qui ne partagent pas l'optimisme béat de M. Stambul sont probablement des pisse-vinaigre qui refusent de voir dans la Shoah un détail de l'histoire !

« Les sionistes qui arrivent en Palestine dès le début du XXe siècle méprisent ou ignorent le peuple autochtone. »

« Les sionistes ont inventé toute une théorie pour justifier la prise de possession du pays. L'ancien Premier Ministre Itzhak Shamir ou la ministre de Sharon, madame Livnat ont parlé d'une présence ininterrompue des Juifs en Palestine. C'est historiquement faux. Entre la dernière révolte contre les Romains, celle de Bar Kochba en 135 ap JC et l'arrivée de Juifs espagnols en Galilée en 1492, il n'y a quasiment pas de Juifs dans le pays, en tout cas beaucoup moins en proportion que dans les pays voisins (Egypte, Mésopotamie, Perse ...). »

« Même avec une immigration (essentiellement religieuse) pendant le XIXe siècle surtout vers Jérusalem, le nombre de Juifs est très faible avant le sionisme. Il s'agit donc bien d'une entreprise de conquête et de négation du peuple autochtone. »

M. Stambul parle de choses qu'il ne connaît pas, ici les nombres, mais il a appris qu'il suffit de les répéter pour qu'elles acquièrent une réalité. Pourtant, les chiffres existent, en provenance de sources que même lui n'oserait pas mettre en doute. C'est probablement la raison pour laquelle il ne les mentionne pas. La population de la Palestine a été forte dans les temps qui ont suivi l'exode hors de l'Egypte pharaonique (6), puis au temps de Jésus-Christ où elle comptait 3 000 000 de personnes (7), et ce jusqu'à la destruction du second Temple par les Romains en 70 après J-C. Elle a décliné postérieurement à cette date de façon considérable, du fait de l'extermination des Juifs et de leur déportation dans l'empire.

En 135 après J-C, soit 65 ans après la destruction du second Temple, au moment de l'écrasement définitif des révoltés juifs dirigés par Bar Korba, les trois quarts des Juifs avaient quitté le pays et leur nombre se situait autour de 800.000 sur tout le territoire.

Vers 1348, au moment de la grande peste, il ne restait que 150.000 personnes sur l'ensemble du territoire et ce

chiffre s'est maintenu en 1550 au moment de la conquête de la Palestine par les Turcs (8).

Qu'est devenue la population au début du XIXe siècle qu'évoque M. Stambul ?

Les chiffres indiquent, pour 1840, autour de 70.000 personnes. Avec les premières vagues d'immigration de Juifs en Palestine, la démographie prend un réel essor et l'on dénombre, en 1880, 450.000 personnes, Juifs compris. (9)

L'arrivée des immigrants juifs a entraîné dans son sillage la venue d'une multitude de citoyens, principalement de pays arabes, qui cherchaient du travail et de meilleures conditions de vie, cette population immigrée se rajoutant à celle des Arabes vivant déjà dans le pays.

La Palestine a fait l'objet, à partir de 1800, d'une immigration non juive. « En 1893, l'ethnologue britannique Philip Baldensperger observait que la croissance de la population musulmane de Haifa était due principalement à une forte immigration des Syriens du Khoran-Djebel-Druz. » (10)

Joan Peters écrit : « *Les gens qui parcouraient le pays au XIXe siècle n'étaient pas ceux qui avaient conquis, avec les troupes du prophète Mohammed, la terre de Judée-Palestine. Ces gens n'étaient pas des indigènes du pays. Ils ne se fixaient pas dans le pays. Parmi les populations éparses qui furent considérées, plus tard, comme des Arabes établis à l'origine (..) quand arrivèrent les immigrants juifs..(..), beaucoup étaient des musulmans venant de Turquie et d'autres pays, et que les Turcs, la plupart du temps, avaient récemment fait venir.* » (11)

La croissance du nombre d'habitants après 1850 (12) est, en effet, beaucoup trop élevée pour s'expliquer naturellement, d'autant que la natalité était faible et la mortalité très élevée.

Cette augmentation n'est pas due aux Juifs, qui passent de 5.000 en 1800 à environ 60-75.000 en 1880. Elle ne peut résulter que d'une immigration massive de populations non juives attirées en Palestine par du travail et un salaire : des Circassiens, des Kurdes, des Turcomans, des Algériens, des Bosniaques et d'autres nationalités arrivèrent en Palestine à peu près en même temps que les Juifs. Ibrahim Pacha laissa aussi derrière lui quelque 500 soldats égyptiens et leurs familles.

Un historien a calculé que 141.000 musulmans étaient établis en Palestine en 1882 et que 25% d'entre eux étaient arrivés récemment ou étaient les descendants de ceux qui arrivèrent en 1831. Ce phénomène se reproduira plus tard, notamment en 1934, lorsque 30 000 Syriens furent transplantés en Palestine par les Britanniques suite à une grande sécheresse, puis en 1936 quand 100 000 Arabes immigreront pour trouver du travail.

En 1893, selon un recensement turc, il y a 466.400 Arabes en Palestine et 60.000 Juifs. 233.500 vivent en Cisjordanie et à Gaza, et 232.900 cohabitent avec les Juifs dans la partie qui constituera l'Etat d'Israël.

En 1914, il y a de 500 à 690.000 habitants (13), dont environ 80.000 Juifs. Le chiffre baisse vers 1917, par suite des persécutions turques, de la famine et de la misère, puis il remonte et reste stable pendant plusieurs années.

En 1921, « le pays est sous-peuplé par suite de son manque de développement. Il y a maintenant dans l'ensemble de la Palestine à peine 700.000 personnes (14), un nombre inférieur à celui de la seule province de la Galilée au temps du Christ ». Sir George Adam Smith, auteur d'une « Historical Geography of the Holy Land » écrit, dans le rapport consacré à l'administration civile en Palestine : « sur ce nombre, 235 000 vivent dans les plus grandes villes et 465 000 autres dans des plus petites villes et des villages. Les quatre cinquièmes de la population sont musulmans. Un petit nombre est constitué par des Arabes Bédouins, le restant bien qu'il parle arabe, est largement de race mélangée. 77 000 sont chrétiens, une majorité appartenant à l'Eglise orthodoxe et parlent arabe. La minorité appartient à l'Eglise Latine ou à l'Eglise Catholique Grecque Unifiée, un petit nombre sont protestants. Les Juifs sont au nombre de 76 000. La plupart sont entrés en Palestine pendant les 40 dernières années. » (15)

M. Stambul n'ayant pas cru utile de s'informer de la réalité avant de formuler des anathèmes contre Israël conclut par cette énormité : « *Il s'agit donc bien d'une entreprise de conquête et de négation du peuple autochtone.* »

Les anti-sionistes omettent toujours la conquête arabe, qui a toujours été accompagnée de la négation du peuple autochtone, avec plus ou moins de résultat, notamment en Palestine.

L'islam ayant conquis le Soudan depuis une dizaine d'années, les milices arabes exterminent maintenant les musulmans noirs. Ce premier génocide du XXIe siècle a déjà fait plus d'un million de morts et plus de quatre millions de sans-abri. Le fait que ces conquêtes n'existent pas pour des gens comme P. Stambul, que seule celle soi-disant faite par les juifs pose problème, indique que leur analyse relève de la psychothérapie et non de l'Histoire.

À suivre...

(2) Census of Palestine, Vol I Report by E. Mills

(3) Renée Néher Bernheim

(4) Pierre Hebey : Alger 1898 La grande vague antijuive - Nil Editions 1996.

(5) ibid

(6) La Bible indique les résultats de deux recensements des enfants d'Israël ordonnés par Dieu. Le premier (Nombres I.2 et I.3) effectué la deuxième année après la sortie d'Egypte donne, sans compter les Lévites, un total de 630 550 mâles âgés de 20 ans et plus, le second (Nombres XXVI.2) quelque quarante ans plus tard, à la veille de l'entrée en Terre Promise, donne 601 730 hommes (Nombres XXVI.51) âgés de 20 ans ou plus et 23 000 Lévites (Nombres XXVI.62). En ajoutant les femmes et les enfants, on peut estimer qu'une population d'un à deux millions de personnes est entrée en Terre Promise.

(7) Avant la destruction de Jérusalem par les Romains, la population mondiale des Juifs tournait autour de 8 millions d'individus, dont seuls 2 à 3 millions vivaient en Terre d'Israël. Les historiens Flavius Josèphe et Tacite indiquent que lors du siège de Jérusalem par les Romains et des combats qui suivirent, il y eut entre 600 000 et 1 197 000 personnes tuées ou capturées dans le pays (Encyclopedia Judaica). En supposant que ces chiffres concernent principalement les hommes, la population totale incluant femmes et enfants devait avoisiner trois à quatre fois plus.

(8) Moshé Ma'oz "Studies on Palestine during the Ottoman period".

(9) Dans la grande Encyclopédie de 1878, Inventaire Raisonné sous la direction de A Berthelot, la population totale de la Palestine est estimée à 436 000 habitants répartis en 67 000 dans le sandjak d'Akka, 49 000 dans le sandjak de Naplouse et 320 000 dans le sandjak de Jérusalem. Il y a alors 66 000 Juifs dont 41 000 vivent à Jérusalem.

(10) Baldensperger, Philip G. "The Immovable East," Palestine Exploration Fund Quarterly. London 1917.

(11) Joan Peters : "From the time immemorial" – Harper & Row New-York – 1984.

(12) Le « Quid » 2002 donne, en 1850 entre 50 000 et 100 000 habitants pour la Palestine, puis indique 532 000 personnes pour 1890. On trouve ici aussi la confirmation d'une réelle et forte augmentation de population après 1840-1850.

(13) En 1921 on compte 708 000 habitants dont 76 000 à 85 000 Juifs (selon les sources).

(14) On note qu'en 1919, le gouverneur militaire de Palestine indique des chiffres inférieurs : il écrit à Lord Allenby qu'il peut : « *faire en sorte que ce pays absorbe un million d'habitants au lieu des 400 000 qu'il héberge actuellement* ».

(1) Mandate for Palestine.